

FICHE DE MISSION

Service	RETRAITE ACTIVE ET DES AINES
Poste	ACCOMPAGNEMENT ET SOLIDARITE AUPRES DES PERSONNES AGEES
Mission	Le volontaire effectue des missions d'accompagnement des personnes âgées isolées, de renforcement de la solidarité auprès des personnes âgées de la ville en tenant compte de l'existant et des perspectives
Lieu	VILLE DE MONTELIMAR – LOCAUX DE LA RETRAITE ACTIVE ET DES AINES
Durée	8 mois à compter du 1^{er} Octobre 2017
Horaires	De 24h à 28h (en fonction du volontariat partagé, accepté et contractualisé au cours de l'entretien du 12 juillet) du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-18h00 (horaires prévisionnels avec possibilité d'aménagement partagé)

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les personnes âgées isolées et les bénévoles du service -Développer le service auprès des personnes âgées afin de les maintenir durablement à leur domicile -Relation avec les retraités -Relationnel avec les associations de retraite -Etre force de proposition afin de contribuer à développer le service
Activités annexes	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement des personnes isolées dans leurs démarches sociales (aide à la gestion de documents) -Accompagnement de personnes âgées à des loisirs (spectacles culturels ou sportifs, cinéma, sorties, ateliers divers)
Compétences mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> -Se sentir a l'aise avec les personnes âgées -Bon relationnel avec le public -Etre à l'écoute des personnes âgées -Etre autonome -Maîtrise de l'outil informatique (souhaité) -Permis de conduire (souhaité)
Environnement professionnel	<p>-Travail en partenariat avec les équipes professionnelles en place, les partenaires locaux (associations de retraités) et les publics de la Retraite Active et des Aînés. Le tuteur est garant des conditions d'une mise en relation durable avec les diverses composantes de l'environnement avec un accompagnement permanent, différencié et partagé</p>
Spécificités du poste / Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> -Se sentir a l'aise avec les personnes âgées -Bon relationnel avec le public -Etre à l'écoute des personnes âgées -Etre capable d'autonomie -Maîtrise de l'outil informatique (souhaité)

<p>Sujétions/ Indemnités</p>	<p>Le volontaire perçoit chaque mois, une indemnité de 612,97€ (472,97€ et 107,67€ (sur critères sociaux)) versés par l'Etat et 140€ par la Ville) permettant de couvrir les frais personnels de subsistance.</p> <p>En outre, la mairie complètera par une possibilité d'octroi de chèques déjeuners et la prise en charge des frais de formation intra, PSC1, civique et citoyenne.</p> <p>-Autres avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> . protection sociale, . 2 jours de congés par mois, . cotisation retraite, . Aides région Auvergne-Rhône-Alpes : <ul style="list-style-type: none"> Carte M'ra (hors avantage manuels scolaires), L'accès à la tarification TER « illico SOLIDAIRE », Le suivi d'une formation complémentaire à choisir parmi les deux offres suivantes : <ul style="list-style-type: none"> § Une formation de bénévole associatif. § Une aide financière à la formation au BAFA ou au BAFD. Formation diversifiée (SAVARA).
---	--

<p>Tutorat - Qualification en fin de mission</p>	<p>-Un tuteur accompagne le jeune volontaire tout au long de son parcours dans ses missions techniques :</p> <p>-Dès son arrivée, il lui est proposé une période d'immersion institutionnelle (Elus et Responsables administratifs, Direction, Outils de formation et de l'environnement (présentation de l'équipe, du centre...)) et de la préparation à l'appropriation de ses missions.</p> <p>L'accompagnement du volontaire au cours de sa mission consiste à choisir, préparer, organiser, soutenir, contrôler et évaluer les activités qui lui seront confiées. En outre, le tuteur accompagne le volontaire dans son projet d'avenir.</p> <p>-Un certificat d'engagement et un bilan nominatif de Service Civique sont délivrés au volontaire à l'issue de son contrat.</p> <p>-Le tuteur suivra, avec l'aval du volontaire, son parcours au delà de sa mission effectuée au sein de la structure.</p>
---	--

Contact

**Jean-Paul PERRIER, Mairie de MONTELIMAR,
Chargé de mission auprès de la Directrice Générale des
Services.**

Tél : 04 75 00 25 93

Port : 06 18 96 05 11

E-Mail : jean-paul.perrier@mairie-montelimar.fr

